

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)DÉNOMINATION **BELUGA en liquidation**Forme juridique¹ : **Société anonyme (en liquidation)**Adresse: **RUE DU BAILLOIS**N°: **43**Code postal: **1330**Commune: **Rixensart**Pays: **Belgique**Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Leuven**Adresse Internet² :Adresse e-mail² :

Numéro d'entreprise

0401.765.981DATE **08-04-24** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.Ce dépôt concerne³ : les COMPTES ANNUELS en **EUROS (2 décimales)**⁴ approuvés par l'assemblée générale du **15-05-26** les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-25

au

31-12-25

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-24

au

31-12-24Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~⁵ identiques à ceux publiés antérieurement.Nombre total de pages déposées: **29**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.3, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.1, 6.3.2, 6.3.3, 6.3.4, 6.3.5, 6.3.6, 6.4.1, 6.4.2, 6.4.3, 6.5.1, 6.5.2, 6.8, 6.9, 6.12, 6.14, 6.15, 6.17, 6.18.1, 6.18.2, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15

Signature
(nom et qualité)Signature
(nom et qualité)

1 Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

2 Mention facultative.

3 Cocher les cases ad-hoc.

4 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

5 Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

RSM SRL 0429.471.656

CHAUSSEE DE WATERLOO 1151, 1180 Bruxelles 18, Belgique

Numéro de membre: B00033

Mandat: Commissaire, début: 15/05/2020, fin: 16/05/2026

Représenté par:

1. DECKERS SEBASTIEN

CHAUSSEE DE WATERLOO 1151 1180 Bruxelles 18 Belgique

, Numéro de membre : A02554

BST SRL 0444.708.673

AVENUE LOUISE 240, 1050 Bruxelles 5, Belgique

Mandat: Liquidateur, début: 01/11/2023

Représenté par:

1. SMETS DIRK

AVENUE LOUISE 240 1050 Bruxelles 5 Belgique

LONGEVAL SA 0401.189.228

RUE DU BAILLOIS 43, 1330 Rixensart, Belgique

Mandat: Liquidateur, début: 01/11/2023

Représenté par:

1. WEILL PHILIPPE

RUE DU BAILLOIS 43 1330 Rixensart Belgique

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**;
- B. L'établissement des comptes annuels **;
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	_____	_____
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	_____	_____
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28		
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>1.022.695,99</u>	<u>1.047.121,64</u>
Créances à plus d'un an		29		25.002,00
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		25.002,00
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	48.633,83	86.417,63
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	48.633,83	86.417,63
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	949.691,32	898.680,26
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	949.691,32	898.680,26
Valeurs disponibles		54/58	24.370,84	37.021,75
Comptes de régularisation	6.6	490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	1.022.695,99	1.047.121,64

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
		10/15	977.040,68	983.640,09
Apport	6.7.1	10/11	4.610.247,39	4.610.247,39
Capital		10	4.610.247,39	4.610.247,39
Capital souscrit		100	4.610.247,39	4.610.247,39
Capital non appelé ⁶		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	143.896,59	143.896,59
Réserves indisponibles		130/1	143.896,59	143.896,59
Réserve légale		130	143.896,59	143.896,59
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-777.111,40	-770.511,99
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁷		19	2.999.991,90	2.999.991,90
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
Provisions pour risques et charges				
		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

⁶ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁷ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>45.655,31</u>	<u>63.481,55</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	38.660,31	56.486,55
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	38.660,31	56.486,55
Fournisseurs		440/4	38.660,31	56.486,55
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation	6.9	492/3	6.995,00	6.995,00
TOTAL DU PASSIF		10/49	1.022.695,99	1.047.121,64

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A		
Chiffre d'affaires	6.10	70		
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74		
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	20.336,81	55.632,39
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	20.164,11	54.839,23
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	172,70	793,16
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-20.336,81	-55.632,39

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	14.792,81	188.526,86
Produits financiers récurrents		75	14.792,81	188.526,86
Produits des immobilisations financières		750		26.464,87
Produits des actifs circulants		751	11.812,66	161.681,40
Autres produits financiers	6.11	752/9	2.980,15	380,59
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	1.055,41	85.369,37
Charges financières récurrentes	6.11	65	1.055,41	85.369,37
Charges des dettes		650	513,69	975,86
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		26.682,14
Autres charges financières		652/9	541,72	57.711,37
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-6.599,41	47.525,10
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77		
Impôts		670/3		
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-6.599,41	47.525,10
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-6.599,41	47.525,10

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-777.111,40	-770.511,99
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-6.599,41	47.525,10
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-770.511,99	-818.037,09
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	-777.111,40	-770.511,99
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51	269.691,32	318.680,26
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681	269.691,32	318.680,26
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	680.000,00	
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688	680.000,00	
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		580.000,00

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Exercice

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	4.610.247,39
(100)	4.610.247,39	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
 Catégories d'actions

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	1.124.662
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	237.023

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
Hilos SA SA RUE ALINE MAYRISCH 23 7268 BERELDANGE Luxembourg	ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE	533.573	0	39,18
Longeval SA SA RUE DU BAILLOIS 43 1330 Rixensart Belgique 0401.189.228	ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE	591.087	0	43,41
DEMOLDER PETER Frans Van de Meulebrouckestraat 32 9620 Zottegem Belgique	Actions sans valeur nominale	41.379	0	3,04

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086		
9087		
9088		
620		
621		
622		
623		
624		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112		
Reprises		9113		
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115		
Utilisations et reprises		9116		
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	172,70	793,16
Autres		641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097		
Nombre d'heures effectivement prestées		9098		
Frais pour la société		617		

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		380,59
Autres			
PLUS VALUES			25.396,53
PRODUITS FINANCIERS			1.068,34
REPRISE RED DE VAL			95.492,84
DIVIDENDES		1.057,61	5.033,10
INTERETS PERCUS		10.755,05	61.155,46
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts			
	6501		
Intérêts portés à l'actif			
	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		26.682,14
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654		25,21
Ecart de conversion de devises	655		
Autres			
DIFF2RENCES DE PAIEMENTS			0,01
FRAIS FINANCIERS			4.576,06
MOINS VALUE			53.110,09

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	5.692.227,12
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	2.198,25	15.013,28
9146		
9147		
9148		

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	10.300,00
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

I). Principes généraux

Suite à la décision de l'Assemblée Générale du 31 octobre 2023 de liquider la société, les règles d'évaluation ont été adaptées conformément à l'AR du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations :

1. Actif

Frais d'établissement : sans objet

Actifs incorporels : sans objet.

Actifs corporels : sans objet

Actifs circulants

Approvisionnements : sans objet

En cours de fabrication - produits finis : sans objet

Marchandises : sans objet

Immeubles destinés à la vente : sans objet

Fabrications : sans objet

Commandes en cours d'exécution : sans objet

2. Passif

Provisions :

Une provision doit être constituée pour les frais liés à la cessation d'activité, notamment pour les indemnités à verser au personnel. L'entreprise n'a pas de personnel. A la clôture de l'exercice, une provision a été constituée qui est directement liée à la clôture de la liquidation pour un montant de 6.995 EUR.

Dettes :

Dettes à long et court terme: sans objet

Conventions de location-financement : sans objet

Redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers : sans objet.

3. Divers :

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases du cours de la devise au 31 décembre de l'exercice.

II). Résumé des principales règles d'évaluation pour la base de la préparation des comptes annuels 2025

Tel qu'expliqué précédemment, Beluga SA en liquidation doit désormais uniquement établir des comptes sociaux conformément au CSA en suivant le référentiel comptable applicable en Belgique aux petites sociétés.

1). Revenus et dépenses

1.a. Chiffre d'affaires

Non applicable.

1.b. Produits et charges d'intérêts

Les produits et les charges d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2) Bilan

2.1 Actifs :

Actifs immobilisés : sans objet 1

Créances :

Les créances commerciales ne portant pas intérêt sont reconnues à leur valeur nominale, réduites le cas échéant des réductions de valeur appropriées pour les créances non réalisables ou incertaines.

Les créances commerciales ne portant pas intérêt sont reconnues à leur valeur nominale.

Placements de trésorerie :

La valeur d'acquisition est utilisée pour la comptabilisation des parts, actions, obligations et autres valeurs mobilières dans les fonds (comme FBH) et les portefeuilles.

Les frais supplémentaires liés à l'acquisition de ces valeurs mobilières qui les constituent sont directement imputés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été engagés.

La valeur d'acquisition est réduite par les réductions de valeur appropriées pour les montants non réalisables ou incertains.

Les achats et les ventes de placements de trésorerie sont reconnus au bilan le jour de la transaction ou le jour où Beluga s'engage à acheter ou à vendre les actifs. Les placements de trésorerie ne sont plus reconnus lorsque les droits aux flux de trésorerie provenant du placement expirent ou lorsque Beluga ne dispose plus de la propriété des revenus et risques issus du placement.

L'évaluation de placement de trésorerie se fait valeur par valeur à la date de clôture de l'exercice. Si le montant de la valeur est inférieur au coût d'acquisition, une réduction de cette valeur est comptabilisée.

Trésorerie :

La trésorerie se compose de comptes courants, de dépôts et d'autres actifs liquides. Ils sont reconnus à leur valeur nominale.

2.2 Passif :

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la société a pris des engagements (de droit ou de fait) résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de fonds soit nécessaire pour le règlement de ces obligations, et qu'une estimation fiable de l'étendue de ces obligations peut être réalisée.

Impôts

Les dettes (créances) fiscales relatives à l'exercice actuel ou à l'exercice précédent sont évaluées au montant qui devrait être versé (récupéré) aux autorités fiscales, compte tenu des taux d'imposition (et des lois fiscales) dont le processus législatif est (quant au fonds) conclu à la date de clôture.

3. Divers :

Transactions en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au taux de change applicable à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires

RÈGLES D'ÉVALUATION

en devises étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les gains et les pertes résultant des opérations en devises et de la conversion des actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont reconnus dans le compte de résultat. Les éléments non monétaires évalués à leur juste valeur dans une devise étrangère sont convertis au taux de change applicable à la date à laquelle la juste valeur est déterminée.

Bénéfice par action

Le groupe calcule le bénéfice de base par action. Le bénéfice de base par action est calculé sur la base du nombre d'actions en circulation en fin de l'exercice comptable.

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

En 2014, La Troupette (filiale de Beluga SA qui a été absorbée en 2020) a comptabilisé un amortissement exceptionnel sur la valeur de son immeuble, son principal actif immobilisé. Le but de cet amortissement exceptionnel était d'ajuster la valeur comptable en fonction de l'évolution du prix de l'immobilier de bureau et de la diminution du rendement de l'immeuble suite à la perte de son locataire principal. Cet amortissement exceptionnel a donc réduit en 2014 le bénéfice de La Troupette et donc sa base fiscale. L'administration fiscale a rejeté cet amortissement exceptionnel malgré notre objection. Beluga SA a introduit un recours auprès des autorités compétentes. Les liquidateurs estiment que cette demande est juste et légitime compte tenu des conseils obtenus d'avocats en fiscalité et en droit. L'incidence de ce litige n'a pas été provisionnée dans les comptes. L'administration fiscale estime le montant d'impôts à payer, hors intérêts depuis l'enrôlement de décembre 2015, à 0,106 million d'EUR. La chambre fiscale d'appel du tribunal de Bruxelles auraient dû statuer dans le courant de l'année 2024. Nous espérons maintenant qu'une date, pour cette affaire qui est en parfait état pour être plaidée, puisse intervenir en 2026.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion relatif aux comptes annuels 2025 (Belgian GAAP, audité), comprenant une brève description sur l'état d'avancement de la liquidation au 31 décembre 2025

Structure l'entreprise

Beluga SA (en liquidation) a été mise en liquidation volontaire par l'Assemblée générale extraordinaire du 31/10/2023. En conséquence de l'application d'une des décisions prise par l'assemblée Générale extraordinaire du 31/10/2023, Beluga SA (en liquidation) n'est plus une « société cotée » depuis le 29/12/2023. Elle est même dans les conditions définies par le CSA pour être considérée comme une « petite société anonyme ».

Par conséquent, le présent rapport de gestion est plus succinct que les précédents.

A partir du 1 mai 2026 au plus tard, en vue de l'assemblée générale du 15 mai 2026, les comptes annuels sous le format du dépôt à la BNB seront disponibles pour les actionnaires au siège de la société et sur le site de Beluga SA (en liquidation) WWW.Belugainvest.com, conformément aux dispositions du CSA qui s'appliquent à toutes les sociétés anonymes non cotées.

Évolution récente

Beluga SA en liquidation est en liquidation depuis le 31/10/2023.

Conformément au communiqué du 30/6/2024, le 15/07/2024, Beluga SA en liquidation a procédé au paiement d'un acompte de liquidation de 2.999.996,31 € (soit 2,20315 € par action aux 1.361 685 actions représentatives de son capital.)

En ce qui concerne l'année 2025, les coûts de gestion et autres frais d'exploitation sont de 0,020 million d'EUR contre 0,056 million d'EUR en 2024.

Les produits financiers de l'année 2025 sont de 0,015 million d'EUR

Les charges financières de l'année 2025 sont de 0,001 million d'EUR.

Le résultat de l'exercice 2025 s'élève donc à (0,007) million, soit (0,005) EUR par action, contre 0,048 million d'EUR soit 0,03 EUR par action pour l'exercice 2024.

Compte de résultats (Belgian GAAP)

Les coûts de gestion et autres frais d'exploitation sont de 0,020 million d'EUR contre 0,056 million d'EUR en 2024. Cette diminution s'explique toujours principalement par la réduction et l'arrêt de toutes les activités de la société suite à sa mise en liquidation. Presque tous les postes des comptes de coûts de gestion et autres frais d'exploitation sont en baisse à l'exception de 2 postes, qui sont restés au même niveau en 2025 qu'en 2024, parce qu'ils sont difficilement compressibles. Il s'agit des honoraires du commissaire RSM (0,011 million d'EUR) et de la facture de Euroclear (0,004 million d'EUR) nécessaire à l'identification des actions dématérialisées indispensable lors de la distribution des sommes issues de la liquidation.

Les produits financiers réalisés durant l'année 2025 sont de 0,015 million d'EUR. Ils sont en forte baisse suite à :

- l'absence de reprise positive du poste des réductions de valeur sur les actifs circulants ;

Rapport de Gestion 2025

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion relatif aux comptes annuels 2025 (Belgian GAAP, audité), comprenant une brève description sur l'état d'avancement de la liquidation au 31 décembre 2025

- à la baisse des dividendes suite entre autre à la vente en décembre des 2 derniers postes d'actions (200 actions bayer et 100 actions Nestle) dont nous étions propriétaire ;
- à la baisse des intérêts perçus : les taux des placement à terme sont en baisse et notre portefeuille d'obligations s'est réduit à un seul poste de 25.000€ au 31/12/2025. Cette dernière valeur a été vendue en janvier 2026.

Les charges financières s'élèvent à 0,001 million d'EUR pour l'année 2025 en forte baisse par rapport au montant de 2024 de 0.085 million d'EUR.

Bilan (Belgian GAAP)

Les créances à plus d'un an ont été ramené à zéro. Celle à in an au plus s'élèvent à 0,049 million d'EUR et dont 53% sont constitués d'un « vendor loan » lié à la revente d'actifs, qui est remboursé par mensualité identique et qui arrivera à échéance au 30 juin 2026. Le solde de 0,022 million d'EUR est constitué par le compte courant TVA et de précomptes mobiliers à récupérer.

Les placements de trésorerie s'élèvent, à la date de clôture, à 0,950 millions d'EUR et sont composés :

- de la participation dans Forest and Biomass Holding en liquidation pour une valeur nette de 0,246 million d'EUR, suite à un premier paiement de 0.012 million d'EUR. Nous attendons la clôture de la liquidation de cette société pour obtenir le solde. Nous espérons que celle-ci se réalise au cours de l'année 2026.
- d'une obligation d'une valeur nette de 0,025 million d'EUR, qui a été vendue en janvier 2026.
- de 2 placements à terme d'un mois : l'un chez ING pour un montant de 0,430 million d'EUR et l'autre chez KBC pour un montant de 0,250 million d'EUR.

La totalité des valeurs disponibles s'élève à 0,024 million d'EUR, qui sont placées en compte courant chez ING et KBC.

Les dettes financières à plus d'un an et à moins d'un an sont égales à zéro.

Les dettes commerciales s'élevaient à 0,039 million au 31 décembre 2025 contre 0,056 million d'EUR au 31 décembre 2024. Ce sont principalement les factures à recevoir liées au « vendor loan » que nous recevons et payons en fonction des paiements reçu du « loan » par un mécanisme expliqué dans les rapports des années précédentes. Ce poste se termine comme le « vendor loan » au 30 juin 2026.

Information sectorielle

En 2025, Beluga SA en liquidation n'a été active qu'en Belgique et a eu trop peu d'activités pour pouvoir donner une segmentation pertinente.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion relatif aux comptes annuels 2025 (Belgian GAAP, audité), comprenant une brève description sur l'état d'avancement de la liquidation au 31 décembre 2025

Données par action

<i>(en euro)</i>	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net	(0,005)	0,03
Valeur des actions (ou valeur intrinsèque)	0,71*	0,72*
	-	-
*Ce chiffre est calculé après la distribution le 15/7/24 de l'acompte de liquidation de 2,20315 €/action		

Notes et informations sur le rapport financier

Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation de Beluga SA en liquidation en 2025 sont identiques à celles de l'année 2024 avec les exceptions dues à la discontinuité des règles comptables conséquence de la mise en liquidation. Elles seront reprises en page 21 des comptes annuels BNB (section C-Cap 6.19).

Les états financiers ci-après de Beluga SA en liquidation comportent dès lors pour les comptes annuels 2025 comme pour le comparatif 2024, les comptes sociaux de Beluga SA en liquidation au 31 décembre de l'année concernée. Les placements de trésorerie y sont comptabilisés à la valeur d'acquisition historique, corrigés le cas échéant de réductions de valeur.

Rachat d'actions propres

Aucune action Beluga SA en liquidation n'a été achetée au cours de l'année 2025. Le total des actions représentant le Capital de Beluga SA en liquidation de 1.361.685 actions.

Dividende

Pour l'année 2025, aucun dividende ne sera distribué aux actionnaires. Il faut rappeler ici l'acompte de liquidation de 2,20315 €/action payé en juillet 2024.

Événements postérieurs à la date de clôture

A la date de la rédaction de ce rapport, aucun événement important n'est survenu après la date de clôture du 31 décembre 2025.

Conflits d'intérêts et transactions entre parties liées

Au cours de l'exercice 2025, Beluga SA en liquidation n'a effectué aucune opération nécessitant l'application de la procédure de conflit d'intérêts décrite aux articles 7:96 et 7:97 du CSA.

Il n'y a eu aucune transaction entre parties liées.

Rapport de Gestion 2025

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion relatif aux comptes annuels 2025 (Belgian GAAP, audité), comprenant une brève description sur l'état d'avancement de la liquidation au 31 décembre 2025

Risques et incertitudes, droits et engagements non comptabilisés

La situation économique globale reste très incertaine et les évaluations des avoirs de Beluga SA en liquidation peuvent donc aussi évoluer rapidement.

Néanmoins, Beluga SA en liquidation n'est pas confrontée à des risques ou incertitudes spécifiques, ni dans le domaine des opérations commerciales en général, ni dans le domaine du personnel ou des questions environnementales.

Il faut rappeler ici que la trésorerie ou la quasi trésorerie de la société au 31/12/2025 représente actuellement environ 76% du total bilantaire (en dehors du montant attendu de la liquidation de Forest & Biomass Holding de l'ordre de 0,246 million d'EUR.).

Le collège des liquidateurs tient également à rappeler ce qui suit :

En 2014, La Troupette (filiale de Beluga SA qui a été absorbée en 2020) a comptabilisé un amortissement exceptionnel sur la valeur de son immeuble, son principal actif immobilisé. Le but de cet amortissement exceptionnel était d'ajuster la valeur comptable en fonction de l'évolution du prix de l'immobilier de bureau et de la diminution du rendement de l'immeuble suite à la perte de son locataire principal. Cet amortissement exceptionnel a donc réduit en 2014 le bénéfice de La Troupette et donc sa base fiscale. L'administration fiscale a rejeté cet amortissement exceptionnel malgré notre objection. Beluga SA a introduit un recours auprès des autorités compétentes. Les liquidateurs estiment que cette demande est juste et légitime compte tenu des conseils obtenus d'avocats en fiscalité et en droit. L'incidence de ce litige n'a pas été provisionnée dans les comptes. L'administration fiscale estime le montant d'impôts à payer, hors intérêts depuis l'enrôlement de décembre 2015, à 0,106 million d'EUR. La chambre fiscale d'appel du tribunal de Bruxelles auraient dû statuer dans le courant de l'année 2024. Nous espérons maintenant qu'une date, pour cette affaire qui est en parfait état pour être plaidée, puisse intervenir en 2026.

Perspectives

Beluga SA en liquidation continuera au cours des prochains mois de l'exercice en cours

- de rendre liquide le plus rapidement possible tous les derniers actifs de la société et de placer les sommes d'argent d'une manière non risquée.
- de ramener les frais de la liquidation au minimum possible.

Les facteurs détectés empêchant la clôture de la liquidation sont de l'ordre de 0,468 million d'EUR (0,32 € par action). Il s'agit principalement entre autres de :

- du recouvrement des créances d'un « vendor loan » de 0,025 million d'EUR, lié à la revente d'actifs, qui se rembourse par mensualités identiques et qui arrivera à échéance au 30 juin 2026.
- du litige en appel avec l'administration fiscale de 2014 décrit plus haut, pour lequel aucune date de fixation n'est encore établie ;
- du paiement d'un dividende de liquidation de Forest & Biomass Holding de l'ordre de 0,246 million d'EUR pour lequel Beluga SA en liquidation a largement communiqué entre autre le 20 novembre 2023. Le liquidateur de Forest & Biomass Holding espère pouvoir clôturer la liquidation en 2026.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion relatif aux comptes annuels 2025 (Belgian GAAP, audité), comprenant une brève description sur l'état d'avancement de la liquidation au 31 décembre 2025

Le 15 avril 2026

BST Réviseurs d'entreprise SRL
Liquidateur
Représenté par Dirk Smets

Longeval SA
Liquidateur
Représenté par Philippe L. Weill

Calendrier

Le calendrier financier de Beluga SA en liquidation pour 2026 est le suivant : l'Assemblée générale de l'année 2025 se tiendra le 15 mai 2026 à 14h au siège social.

Données de contact

Beluga SA, en liquidation (www.belugainvest.com)
BCE 0401765981
Rue du Baillois 43, B-1330 Rixensart
Philippe Weill (Longeval sa)
Tél. 0475 233 249
info@belugainvest.com

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion relatif aux comptes annuels 2025 (Belgian GAAP, audité), comprenant une
brève description sur l'état d'avancement de la liquidation au 31 décembre 2025

BELUGA – Compte de résultats
Etablis conformément aux normes comptables belges, non audité
En milliers d'EUR

	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
Ventes et prestations	0	1
Chiffre d'affaires	0	0
Autres produits d'exploitation	0	1
Produits d'exploitation non récurrents	0	0
Coût des ventes et des prestations	(20)	(56)
Approvisionnements et marchandises	0	0
Services et biens divers	(20)	(55)
Rémunérations, charges sociales et pensions	0	0
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	0	0
Provisions pour risques et charges	0	0
Autres charges d'exploitation	0	(1)
Charges d'exploitation non récurrentes	0	0
Résultat opérationnel (profit/(perte))	(20)	(56)
Produits financiers	15	188
Produits des immobilisations financières	0	26
Produits des actifs circulants	12	162
Autres produits financiers	3	0
Produits financiers non récurrents	0	0
Charges financières	(1)	(85)
Charges des dettes	(1)	(1)
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales	0	(27)
Autres charges financières	(1)	(58)
Charges financières non récurrentes	0	0
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(7)	48
Prélèvement sur les impôts différés	0	0
Transfert aux impôts différés	0	0
Impôts sur le résultat	0	0
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(7)	48

RESULTAT PAR ACTION
En EUR

Résultat (profit/(perte)) par action	(0,005)	0,03
--------------------------------------	----------------	-------------

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion relatif aux comptes annuels 2025 (Belgian GAAP, audité), comprenant une
brève description sur l'état d'avancement de la liquidation au 31 décembre 2025

ACTIF	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
ACTIFS IMMOBILISES	0	0
ACTIFS CIRCULANTS	1 023	1 047
Créances à plus d'un an	0	25
Créances commerciales et autres créances	49	86
Placements de trésorerie	950	319
Valeurs disponibles	24	617
Compte de régularisation	0	0
TOTAL DE L'ACTIF	1 023	1 047
PASSIF	<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
CAPITAUX PROPRES	977	984
Capital	4 610	4 610
Plus-value de réévaluation	0	0
Réserves	144	144
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(777)	(771)
Acompte de liquidation	(2 999)	(2 999)
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS (1)	0	0
DETTES	46	63
<i>Dettes à plus d'un an</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Dettes à un an au plus</i>	<i>46</i>	<i>63</i>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0	0
Dettes financières	0	0
Dettes commerciales	39	56
Dettes fiscales, salariales et sociales	0	0
Autres dettes	0	0
Comptes de régularisation (1)	7	7
TOTAL DU PASSIF	1023	1 047

(1)Reclassement comptable en 2024 de 0,6995 € vers le compte 492000 « charges à imputer »